



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la citoyenneté et de l'immigration
Bureau de l'accueil et du séjour des étrangers

Code AGDREF : 3601

2

**Première demande
SAISONNIER**

Liste des pièces à fournir, en original et en photocopie
*(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de
leur traduction en français
par un traducteur-interprète agréé près une cour d'appel).*

Visa de long séjour ou carte de séjour en cours de validité

Justificatif de nationalité :

- Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)
- Si l'étranger est marié et/ou a des enfants : extrait d'acte de mariage ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande)

Sauf hébergement par l'employeur déclaré dans le formulaire CERFA :

- justificatif de domicile pour la période de séjour envisagée en France :

Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou : bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer si locataire ou taxe d'habitation

- si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois

- si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de la CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour

3 photographies d'identité récentes (format 35mm X 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005) – *Pas de copie*

Dossier de demande d'autorisation de travail constitué par l'employeur (avec le formulaire de demande d'autorisation de travail pour un salarié étranger correspondant à l'emploi sollicité (CERFA n° 15187*01) et les pièces justificatives demandées en annexe du formulaire

Engagement de maintenir sa résidence habituelle hors de France (au verso)

Certificat médical délivré par l'OFII

TRAVAILLEUR SAISONNIER – Demande de titre de séjour

Nom : Prénom :

Né le : Nationalité :

sollicite la délivrance d'une carte de séjour portant la mention « Travailleur saisonnier ».

Je m'engage à :

- à maintenir ma résidence habituelle hors de France ;
- à respecter la période cumulée MAXIMALE de six mois de séjour et de travail par an en France ;
- à présenter mon passeport aux services de contrôle à la frontière afin que ceux-ci apposent un tampon de nature à justifier que j'ai quitté le territoire français à l'expiration de mon contrat de travail ;
- à présenter un nouveau contrat de travail « saisonnier » visé par la DIRECCTE à chaque retour en France.

Fait à,

Le

Signature :